

18 janvier 2011

Associations citoyennes

Lettre d'information N°1

Cette lettre est destinée à informer les membres et sympathisants du Collectif des associations citoyennes. Elle s'adresse à tous ceux qui ont signé en 2010 l'appel « non à la remise en cause des libertés associatives » ou qui s'intéressent à l'avenir des associations face à la volonté du gouvernement et de la commission européenne de réduire celles-ci à un rôle de prestataires.

De nombreuses actions se développent pour contester le glissement vers le tout marchand et pour promouvoir le travail des associations qui contribuent au bien commun.

Nous nous proposons de vous envoyer régulièrement quelques nouvelles afin de montrer que les associations mènent déjà des actions porteuses d'alternatives et qu'une autre politique est possible de la part de l'Etat, de l'Union européenne et des collectivités.

Actions locales et nationales

A Caen, 5 associations organisent une soirée débat le 17 février

Cinq associations du Calvados (ASTI, ARDES, CITIM, DEMOSTHENE, TERRE DE LIENS) ont pris connaissance du texte de la circulaire Fillon du 18 janvier 2010. Face au danger que recèle ce texte elles ont décidé d'organiser à la maison des solidarités une soirée débat le 17 février prochain, avec un juriste et la participation de Didier Minot pour le collectif des associations citoyennes. On pourra en savoir plus sur www.associations-citoyennes.net après le 25 janvier.

L'éco-quartier de l'Union co construit avec les associations locales

Le quartier de l'Union est une ancienne zone industrielle située sur les territoires des villes de Roubaix, Tourcoing, Wattlelos au Nord de la métropole lilloise. En 2007, une opération d'aménagement urbain est déléguée à une société d'économie mixte, la SEM Ville Renouvelée, pour faire à l'Union un « éco-quartier », « vitrine écologique » de la métropole. Le « Collectif de l'Union » se constitue avec des anciens salariés d'usine des habitants, des habitants, des associations locales, et avec le soutien de l'Université Populaire et Citoyenne (UPC) de Roubaix. Ainsi, dans le contexte d'une politique urbaine ouverte à la dimension écologique, les associations sont partenaires d'une co construction de la ville et peuvent être forces de propositions alternatives. Voir l'article <http://www.recit.net/spip.php?article2119>

Un vœu du CICA du 10^{ème} arrondissement à la mairie de Paris

Le CICA du 10^{ème} arrondissement a adopté le 6 décembre un vœu demandant à la Mairie de Paris d'interpeller le gouvernement sur le financement des associations et les modalités d'application de la circulaire du 18 janvier 2010. En effet l'association ALELE a officialisé son décès en dénonçant les désengagements financiers de l'État et les modifications brutales des modalités d'attributions des aides (fin de financements de l'ACSE, suppressions d'avances remboursables, passage aux appels d'offres et aux appels à projets). Pour lire le document complet voir <http://www.associations-citoyennes.net/blog/index.php?post/2011/01/07/V%C5%93u-du-CICA-du-10%C3%A8me-arr.-de-Paris-sur-le-financement-des-associations>.

Une journée d'orientation et d'organisation du collectif samedi 22 janvier

de 10 heures à 17 heures, au CNLRQ, 54 Avenue Philippe Auguste 75011 PARIS (Métro Nation ou Rue des Boulets). Cette journée a pour but d'apprécier ensemble, compte tenu de nos forces, ce qu'il est possible de faire pour créer des lieux de débats et de mutualisation, au niveau local, une information régulière et des travaux communs au niveau national, de définir un programme de travail et les moyens nécessaires, de nous structurer pour constituer un réseau pluraliste, convivial et efficace. Cette journée est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer au travail du collectif. Il est encore temps de s'inscrire auprès de [didier.minot\(at\)free.fr](mailto:didier.minot(at)free.fr) ou 01 30 24 07 73

Réglementation,

Première contribution pour un dialogue avec le Parlement européen

L'intersyndicale Alsace, regroupant les principales centrales syndicales de cette région, a rencontré le 15 décembre la présidente de la commission Emploi et affaires sociales du Parlement européen. Pour préparer cette rencontre, l'intersyndicale a demandé au collectif des associations citoyennes une contribution comportant 4 propositions : réaffirmer la contribution des associations à l'intérêt général pour promouvoir des logiques de coopération, de responsabilité et de mutualisation et permettre à chacun de développer sa citoyenneté et d'épanouir ses potentialités, aller vers une définition européenne des services économiques et non économiques d'intérêt général, préserver du marché un certain nombre de secteurs d'activités, prendre l'avis des associations pour évaluer l'application de la directive services. Voir le texte complet de la contribution sur www.associations-citoyennes.net

Recours en Conseil d'État : une réponse de l'État de pure forme

Au mois de mai dernier, un recours en Conseil d'État a été déposé par 2 membres de RECIT et de La Vie Nouvelle pour demander l'annulation de la circulaire Fillon du 18 janvier relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations. Les services du Premier Ministre viennent de déposer des premières observations sur ce recours. Elles se gardent bien d'argumenter sur le fond. Elle conteste le recours en feignant de croire que celui-ci a été déposé par les associations elles-mêmes et seraient donc hors délai. Une réponse sera faite prochainement à ces observations par Me Amblard, l'avocat chargé du dossier. Voir le résumé du recours sur <http://www.associations-citoyennes.net/blog/index.php?post/2010/09/15/R%C3%A9sum%C3%A9-du-recours-au-Conseil-d-Etat>

A travers les médias

Un article dans le Diplo : Menaces sur la liberté d'association en France

Le Monde Diplomatique a publié dans son numéro de janvier un article résumant les analyses du collectif, et dénonçant les menaces qui pèsent sur la liberté d'association en France. « En signant cette circulaire, le gouvernement franchit une nouvelle étape, décisive, dans une politique qui vise à affaiblir et à banaliser les associations. Comme la réforme des collectivités territoriales, la remise en cause des libertés associatives participe de l'affaiblissement de tous les contre-pouvoirs ». Lire l'article sur <http://www.associations-citoyennes.net/blog/index.php?post/2011/01/04/Article-du-Monde-Diplomatique%2C-janvier-2011>

Ils rejoignent le collectif

Ont rejoint récemment le collectif

Page ouverte (Nice)

L'association Page ouverte, depuis l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage de Nice en juin 2008, accompagne des enfants, des jeunes et les familles dans les apprentissages fondamentaux afin de lutter contre l'illettrisme et l'échec scolaire. « *Nous valons, à côté de grosses associations, pour l'éclairage que nous jetons sur un public et une problématique interstitiels. Et nous pensons que cette position est propre à la vocation associative. Une fonction du collectif pourrait être localement de rechercher ensemble des solutions concrètes pour s'inscrire dans les exigences des financeurs sans se parjurer ni abandonner le terrain aux sociétés requins. Nous sommes si seuls et tâtonnant face à la puissance publique* » lire la suite sur www.associations-citoyennes.net

L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)

L'UFISC regroupe plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. Elle participe plus particulièrement à l'atelier orientations. Pour en savoir plus <http://www.ufisc.org/>

Ville Mains Jardins (Paris-10e)

Ville Mains Jardins gère le jardin partagé le "[Poireau agile](#)" (situé dans le Jardin Villemin à Paris Xème), travaille au développement de "jardins partagés" dans le 10ème arrdt, etc.. Elle incite les habitants à mettre en oeuvre des actions participatives de verdissement de l'espace public par des plantations, des jardinières, des murs végétaux, des toits et terrasses végétalisés, des cours et balcons fleuris, pour réaliser des refuges et des corridors de biodiversité. Pour en savoir plus http://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_Mains_Jardins